

Bac Pro Logistique (Bac Pro Log)

Objectifs

Le titulaire du Bac Pro Logistique participe et réalise les opérations de réceptions et de mise en stock (flux entrants), de préparation de commandes et d'expédition de marchandises (flux sortants).

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Gérer la réception de marchandises.
- Gérer et optimiser la mise en stock.
- Gérer la préparation des commandes.
- Gérer l'expédition des produits.
- Gérer et suivre les stocks.
- Conduire des engins de manutentions.
- Respecter les procédures, les règles de sécurité, les normes de qualité et environnementales.

Entreprises d'accueil

- Entreprises prestataires logistiques (services de manutention, de magasinage, d'entreposage et de distribution de marchandises).
- Plateformes et bases de distribution.
- Services logistiques des entreprises tous secteurs d'activités.
- Entreprises de transports assurant des prestations logistiques.

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Avoir suivi une classe de 2nde ou de 1^{ère} de Bac (général ou professionnel de la filière), ou être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 (ancien niveau V).
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* **Positionnement** : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

| Code diplôme | Code RNCP |
|--------------|-----------|
| 40031106 | 1120 |

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

Durée de la formation

1 365 heures (sur 2 ans).

Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :

1 semaine en UFA,

1 semaine en entreprise.

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA Marc Seguin

1 route de Californie
07100 **ANNONAY**
04 75 32 40 50
ufa@lyceemarcseguin.eu
www.lyceemarcseguin.eu

Contenu de formation

| | Matières |
|---------------------------|---|
| Matières générales | Economie et Droit |
| | Mathématiques |
| | Langues vivantes |
| | Français |
| | Histoire, Géographie, Education civique |
| | Arts appliqués et Cultures artistiques |
| | Education Physique et Sportive |
| Matières professionnelles | Chef D'œuvre |
| | Enseignement Pro |
| | Ap / Retour d'expérience |
| | P.S.E. |
| | Eco Droit Eco Gestion |

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

| Epreuves | Coefficient | Type | Forme |
|--|-------------|----------|------------------|
| E1 : Sciences et Technique | | | |
| • Economie Droit | 1 | Ponctuel | Ecrit |
| • Mathématiques | 1 | CCF | Ecrit |
| E2 : Etude de situations professionnelles | 5 | Ponctuel | Ecrit |
| E3 : Formation en milieu professionnel | | | |
| • Pratique de la logistique en milieu professionnel | 7 | CCF | Pratique et Oral |
| • Conduite d'engins de manutention | 1 | CCF | Pratique |
| • Prévention-Santé-Environnement | 1 | Ponctuel | Ecrit |
| E4 : Langues Vivantes | 2 | CCF | Oral |
| E5 : Français, Histoire Géographie, Enseignement moral et civique | | | |
| • Français | 2,5 | Ponctuel | Ecrit |
| • Histoire, géographie et enseignement moral et civique | 2,5 | Ponctuel | Ecrit |
| E6 : Arts Appliqués et cultures artistiques | 1 | CCF | Oral |
| E7 : E.P.S. | 1 | CCF | Pratique |

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)

- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BTS Gestion des Transports et Logistique Associée-GTLA.
- DUT Génie Logistique et Transport.
- DUT Qualité Logistique Industrielle et Organisation.

Débouchés professionnels :

Dans le cadre d'une 1^{ère} insertion professionnelle :

- Réceptionnaire • Agent Logisticien
- Agent d'expédition • Magasinier • Opérateur en logistique • Préparateur de commandes • Cariste • Agent logisticien...

Après plusieurs années d'expérience professionnelle :

- Approvisionneur • Agent qualité
- Chef de quai • Gestionnaire de stocks • Responsable magasinier
- Responsable d'unité logistique • Responsable de dépôt (petite unité)
- Chef d'équipe (réception / stockage / préparation de commandes / expédition) • Gestionnaire de stocks...

Références : Taux moyens du CFA régional

| | 2021 | 2020 | 2019 |
|---|------------|------------|---------------|
| Taux de réussite globaux | 85% | 90% | 87,06% |
| • Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP / DE...) | 89,72% | 92% | 96,69% |
| • Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...) | 89,13% | 95% | 91,89% |
| • Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...) | 89,97% | 88% | 82,24% |
| • Niveau 6 (Formations Bac+3) | 85,23% | 80% | 60% |
| • Niveau 7 (Formations Bac+4/+5) | 70,27% | 75% | - |
| Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation) | 44% | 44% | 70% |
| Taux de poursuite d'étude | 50% | 44% | 18% |
| Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) | 83% | 86% | 87% |

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 10 000 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

| Année d'exécution du contrat | Apprenti de moins de 18 ans | Apprenti de 18 à 20 ans | Apprenti de 21 à 25 ans | Apprenti de 26 ans et plus |
|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1 ^{ère} année | 27% | 43% | 53%* | 100 %* |
| 2 ^{ème} année | 39% | 51% | 61 %* | 100 %* |
| 3 ^{ème} année | 55% | 67% | 78 %* | 100 %* |

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous intégrez une classe en 1^{ère} Bac Pro en apprentissage, après une 2^{nde} professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat.
 - Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1^{ère} année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3^e année d'exécution du contrat
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : gare routière Annonay.
- Transports scolaires : variables en fonction du lieu de résidence.
- Gare TGV Ter à proximité : Chanas ou St Rambert d'Albon.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Matériel / Équipement

• Salles

- Salles de cours équipées vidéo projection
- Espace numérique
- Salle d'examen pour les CCF

...

• Atelier électricité

- Banc d'habilitation électrique
- Outillage électrique

...

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

Coordonnées de l'UFA



UFA Marc Seguin

1 route de Californie
07100 **ANNONAY**
04 75 32 40 50
ufa@lyceemarcseguin.eu
www.lyceemarcseguin.eu

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026